

## THERMOLUDISME C'est chaud en Caldaguès !

Une réunion d'information houleuse s'est déroulée le 4 avril à Chaudes-Aigues. Son objet : l'avenir d'un centre thermoludique, fermé depuis septembre.



Une réunion d'information, selon le terme utilisé par René Molines, ce qui n'obligeait pas à un débat, refusé d'ailleurs par les élus...

Ce soir-là, René Molines, d'emblée, annonce la couleur : cette réunion publique d'information ne sera en rien un échange, mais un simple énoncé des faits ayant conduit à la fermeture du thermoludisme de Caleden et les perspectives de réouverture. Pas d'accord : Stéphane Chaudesaigues, représentant l'association Chaudes-Aigues village développement (CVD), veut pouvoir s'exprimer. Il n'en aura pas l'opportunité et, lorsqu'il monte sur l'estrade pour tenter de s'imposer coûte que coûte, c'en est trop pour le premier magistrat : "Vous n'avez rien à faire là", s'énerve René Molines. Stéphane Chaudesaigues, dans l'impossibilité d'exposer les solutions alternatives, notamment pour une ouverture temporaire avant travaux que prône l'association CVD, crie à "la mascarade". Premier acte d'une triste soirée.

### "Le conseil et moi sommes conscients du problème"

Et le maire de mettre sa pendule à l'heure : "Cette réunion n'est pas l'exigence d'une association qui n'a, qui plus est, aucun statut de déposé." "Faux", réplique Chaudesaigues, redescendu dans le public : "Les statuts ont été déposés à Paris." "Ni à Paris, ni ailleurs", assure l' élu. La salle retient son souffle. René Molines dit considérer "que l'information doit être diffusée à tout le monde, pas seulement auprès de certains

membres d'une pseudo association".

"Il serait temps", ironise Cécile Chaudesaigues, épouse de Stéphane. "Taisez-vous M<sup>me</sup> Chaudesaigues." "Je ne vous permets pas", se défend-elle.

Le maire poursuit : "Je tiens à préciser que je ne cautionne en rien les écrits et les dires de celui qui se dit responsable de ladite association, qui tient des propos alarmistes et pas toujours empreints de vérité, notamment dans les médias. Ils ne peuvent que nuire à l'économie de la cité, à l'image de Caleden."

S'ensuit un échange "d'amabilités" entre Chaudesaigues et Molines qui tempore : "Le conseil municipal et moi-même sommes parfaitement conscients de l'impact de ce grave problème sur l'économie locale et l'emploi, mais je crois qu'il serait quand même très souhaitable que l'on fasse plutôt valoir que l'activité de Caleden n'est pas totalement suspendue et que l'on attende les touristes et les curistes, au lieu de tout faire pour les décourager..."

Applaudissements ! Dans la salle, le personnel de Caleden est venu en force pour soutenir le maire et les sympathisants de CVD ne sont pas légion...

Acte deux : Didier Achalme entre en scène en récitant une impressionnante suite d'événements chronologiques : malfaçons dans la structure de la toiture du centre

thermoludique, requête auprès du TGI d'Aurillac, nomination d'un expert, assignation des entreprises ayant travaillé sur la charpente, etc. "On est loin d'un manque de réactivité", en conclut le président de la Saem Caleden. Mais il y a des délais incompréhensibles de sécurité et je ne prendrai pas le risque d'un accident."

### Le thermoludisme ouvert, pas avant 2020

Et de souligner que Caleden n'est pas fermé mais, "qu'avec l'amalgame qui a été fait, Caleden, et ses 50 salariés, est le premier perdant en termes de chiffre d'affaires. Quant à ces commentaires désobligeants qui ont été faits (par Stéphane Chaudesaigues), c'est gravissime, irresponsable et malsain. Caleden, c'est une locomotive qui tire le commerce local..." Applaudissements nourris. "Il faut que l'on puisse s'exprimer", insiste Stéphane Chaudesaigues. Il est pris à partie par plusieurs personnes qui l'invectivent. Sur une question de la salle, Didier Achalme assure que le thermoludisme rouvrira en 2020. Que les plans sont prêts et il en donne les grandes lignes : "lisibilité accrue de la façade ; plus grand potentiel d'accueil au thermoludisme." Céline Charriaud (Saint-Flour communauté) apporte son soutien au maire, au conseil municipal, au conseil d'administration de Caleden, "des instances qui ont hérité d'une situation et qui essaient de la gérer du mieux possible dans le respect de la réglementation".

Acte trois : une personne victime d'un malaise va hâter la fin de la réunion, 50 minutes après avoir débuté. Entrée des pompiers. Prochaine étape : une déclaration préalable de travaux de réfection du thermoludique devait être déposée en mairie le 9 avril.

C. FOURNIER



## CINÉMA : à l'affiche cette semaine

Du mercredi 10 au vendredi 12 avril

- "Alex, le destin d'un roi" : (2 h). À Saint-Flour, mercredi 14 h, 17 h ; jeudi 18 h ; vendredi 18 h, 21 h.
- "Shazam" : (2 h 12). À Saint-Flour, mercredi 20 h 30 ; jeudi 18 h, 20 h 30 ; vendredi 21 h.
- "Qui m'aime me suive" : (1 h 30). À Saint-Flour, mercredi 14 h.
- "Grâce à Dieu" : (1 h 34). À Saint-Flour, jeudi 20 h 30.
- "Le silence des autres" : (1 h 35). En VOST : à Saint-Flour, mercredi 20 h 30 ; vendredi 18 h.
- Ciné-échange : "Woman at war". À Saint-Flour, mercredi 16 h.
- "Dragon Ball super : Broly" : (1 h 40). À Murat, mercredi 15 h.
- "Rebelles" : (1 h 27). À Murat, mercredi 18 h ; vendredi 21 h. À Chaudes-Aigues vendredi 21 h.
- "Mon bébé" : (1 h 37). À Murat, mercredi 20 h 30.
- "Ma vie avec John F. Donovan" : (1 h 51). À Murat, vendredi 18 h. En VOST : à Murat, jeudi 20 h 30.

## CALDAGUÈS AUBRAC

### PERMANENCE À LA MAISON DES SERVICES

- ADMR familles et personnes âgées, les mardis et jeudis de 9 heures à 12 heures au 04 71 23 51 14.
- ADMR relais petite enfance et centre de loisirs (Charlène Auguy), les mercredis de 13 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous au 06 08 81 88 55 (possibilité de rendez-vous en dehors de ces créneaux).
- Assistante sociale du Conseil départemental, tous les mardis, sur rendez-vous uniquement au 04 71 60 08 87.
- Caisse d'allocations familiales (Caf), Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), tous les jours, par visio-accueil, sur rendez-vous auprès de la maison des services au 04 71 23 92 33 ou par mail : msapchaudesaigues@saintflourco.fr
- Protection maternelle infantile (PMI), sur rendez-vous uniquement au 04 71 60 73 93.
- Conseil départemental de l'accès au droit du Cantal (CDAD) sur rendez-vous au 04 71 43 00 10 ou cdad15@orange.fr
- Chambre d'agriculture (Catherine Entraygues), uniquement sur rendez-vous au 04 71 23 50 97.
- MSA sur rendez-vous auprès de la maison des services.
- Safer (permanence mensuelle), jeudi 4 avril de 9 heures à 12 heures (Pierre-Antoine Montaigt).
- Pole emploi sur convocation et par visio-accueil.
- Mission locale des Hautes-Terres, vendredi 12 avril de 9 h 30 à 12 heures (permanence mensuelle) sur rendez-vous uniquement au 04 71 60 40 25.
- Amélioration de l'habitat, sur rendez-vous au 04 71 48 32 00.

Accueil de la maison des services, salle informatique, du lundi au vendredi : 8 h 30-12 heures/mercredi et vendredi 8 h 30-12 heures/13 h 30-17 heures. Renseignements complémentaires au 04 71 23 92 33 - msapchaudesaigues@saintflourco.fr. Ouverture de la salle informatique, équipée de sept postes et du wifi gratuit.

## CHAUDES-AIGUES Une piscine miroir pour la mi-juin



Les travaux sont en cours.

Benjamin Turk est le directeur technique de la société "Revêtement en résine étanchéité", titulaire du marché de rénovation de la piscine municipale. Il a dressé un bref point sur la situation : "Nous allons couler le fond, et ensuite, nous poserons des agglôs à bancher." Ces blocs s'utilisent comme un coffrage perdu, dans

lesquels se vide du béton vibré. Un liner armé, une grande "bâche" étanche, viendra recouvrir le tout, par l'assemblage de plusieurs bandes soudées entre elles sur place. Un des avantages : sa texture autorise une large gamme de coloris. Cela aboutira, une fois les opérations terminées, à une piscine dite "en miroir".

## LES TERNES

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée du vendredi 12 avril au mercredi 24 avril inclus. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

### CHASSE AUX ŒUFS

Lundi 22 avril aura lieu une chasse aux œufs pour les enfants des Ternes (- 12 ans) dans le parc du château à partir de 11 heures. Se munir d'un panier ou sac.